

## LA VIE ECONOMIQUE

- [Fonctionnaires, ISF : ce qu'il faut retenir des annonces d'Edouard Philippe](#)
- [Grève des fonctionnaires : les perturbations attendues ce mardi](#)
- [Le capital investissement français parie sur l'effet Macron](#)
- [Le Sénat supprime l'accès partiel aux professions de santé](#)
- [Temps de travail : des effets de la loi Macron ressentis dès 2015... sur les grèves](#)

## COTISATIONS SECURITE SOCIALE

- [Trou de la Sécu : le gouvernement prévoit une forte réduction du déficit en 2018](#)
- [Plan de financement de la Sécurité sociale \(PLFSS\) pour 2018](#)
- [Les médicaments génériques ont exactement la même efficacité que les médicaments princeps](#)

## LA VIE DES ENTREPRISES

- [Enquête pour corruption : "risque d'importantes pénalités" pour Airbus, craint son président Tom Enders](#)
- [Bénéteau cherche 500 salariés pour ses chantiers français](#)

## LA VIE DES DEPARTEMENTS

- [Quarante et un food-trucks dans les rues de Paris](#)
- [Seine-et-Marne : le Secours populaire a aidé près de 16 800 personnes l'an dernier](#)
- [SOS médecins 95 victime à son tour de la désertification médicale](#)
- [Conflans : bientôt des commerces et des entreprises sur l'ancien site Thomson](#)

## LEGISLATION/RAPPORTS DIVERS

- [Projet de loi de financement de la Sécurité sociale pour 2018](#)

### Qu'est-ce que Le.Crible ?

Le.Crible se propose de trier, dans l'actualité économique, politique, législative et réglementaire, toute information utile, directe et indirecte, en relation avec le recouvrement des cotisations de Sécurité sociale.

Outre le suivi de l'actualité, on trouvera dans Le.Crible les projets de textes en débat. Le but étant de pouvoir se forger une opinion en se fondant sur ces projets, sur les commentaires qu'ils suscitent dans toute leur diversité, dans la presse écrite, télévisée, les journaux en ligne, etc.

Une bibliographie est également proposée, qui signale les différentes sorties de livres, là aussi dans un large éventail, sans esprit partisan.

Chaque sujet est systématiquement accompagné d'un lien Internet vers l'article source. Si ce lien est un plus, les sujets sont cependant rédigés de façon à pouvoir être lus sans que le lecteur soit obligé de se référer à la source.

L'équipe de rédaction étant de taille modeste, la couverture de l'actualité ne sera pas exhaustive. Et la formule sera peaufinée au fil des parutions et des réactions des lecteurs qui se manifesteront auprès du mail suivant : [eric.tessier@urssaf.fr](mailto:eric.tessier@urssaf.fr)

## LA VIE ECONOMIQUE

### ● Fonctionnaires, ISF : ce qu'il faut retenir des annonces d'Edouard Philippe

Le 09/10/17, le premier ministre **Edouard Philippe** s'est exprimé sur Europe 1. **Sujets : les fonctionnaires et la suppression de l'ISF** (impôt de solidarité sur la fortune). **01)- Les fonctionnaires** : M. Philippe a assuré que la hausse de la CSG serait entièrement maîtrisée. Comment ? Par une diminution des cotisations et un versement de primes. Concernant le jour de carence, le premier ministre a expliqué que, s'il avait été rétabli, c'est qu'il avait apporté « *d'excellents résultats* » dans la lutte contre l'absentéisme. **02)- La suppression de l'ISF** : **M. Philippe** : « *On a constaté dans les 15 dernières années que l'ISF réduisait la matière taxable en France. Je veux qu'ils arrêtent de partir. Je veux d'abord que les riches cessent de partir. Et ensuite, je veux qu'ils reviennent* ». Avant de préciser que, contrairement à ce qui se dit ici et là, les grands gagnants du projet de loi de Finances ne sont pas les riches. **M. Philippe** : « *Le transfert de pouvoir d'achat qui va être réalisé pour les actifs n'a pas d'équivalent. On n'a jamais fait autant de transfert de pouvoir d'achat pour les actifs. Ca n'a rien de neutre. C'est 7 milliards d'euros au global* ».

[https://www.challenges.fr/politique/fonctionnaires-isf-ce-qu-il-faut-retenir-des-annonces-d-edouard-philippe\\_504960#xtor=EPR-1-\[ChaActu10h\]-20171009](https://www.challenges.fr/politique/fonctionnaires-isf-ce-qu-il-faut-retenir-des-annonces-d-edouard-philippe_504960#xtor=EPR-1-[ChaActu10h]-20171009)

(Source : [www.challenges.fr](http://www.challenges.fr) du 09/10/2017)

### ● Grève des fonctionnaires : les perturbations attendues ce mardi

A l'appel des syndicats de fonctionnaires, la journée du 10/10/2017 est une journée d'action. **Dans l'éducation**, tous les enseignants, du public comme du privé, sont appelés à se mettre en grève. **Dans les hôpitaux**, c'est une dizaine de syndicats de praticiens hospitaliers qui appelle médecins, pharmaciens, dentistes, aides-soignants, infirmiers, etc. à se mettre en grève. **Dans les transports** : selon la direction de la SNCF, « *il n'y a pas de perturbations attendues* ». Seuls la CFDT et SUD-rail ont appelé à la grève. La RATP : la CGT, l'Unsa et SUD appelle à une manifestation place de la République à Paris. D'après la direction de la RATP, il ne devrait pas y avoir de perturbations dans le métro, les bus, les tramways et le RER A. Le RER B pourrait, lui, en subir quelques-unes. **Dans les transports aériens** : La CGT, FO, la CFDT et l'Unsa appellent à la grève. Du coup, la Direction générale de l'aviation civile (DGAC) a recommandé aux compagnies aériennes de réduire de 30 % leurs vols ce mardi, pour les aéroports de Paris-Charles de Gaulle, Paris-Orly, Beauvais, Lyon, Nice, Marseille, Toulouse, Bordeaux et Nantes. EasyJet a pris la décision de supprimer 104 vols, depuis et vers la France, de lundi soir à mardi. Les mouvements devraient toucher l'ensemble de l'Hexagone. **Dans la police** : ont appelé les policiers à manifester Alternative CFDT et l'Unsa-police. Mobilisation aussi dans des entreprises de l'ex-secteur public comme **La Poste, Orange**. Appel également à **Pôle Emploi**.

<http://tempsreel.nouvelobs.com/societe/20171009.OBS5748/greve-des-fonctionnaires-les-perturbations-attendues-ce-mardi.html>

(Source : <http://tempsreel.nouvelobs.com> du 09/10/2017, avec AFP)

[Retour au sommaire](#)

### ● Le capital investissement français parie sur l'effet Macron

Le capital investissement (private equity) se porte bien en France. Le bilan présenté par l'Association des investisseurs pour la croissance (Afic) le 09/10/17 montre qu'au premier semestre 2017, un nombre record d'entreprises (1 279) ont pu être soutenues. Ainsi, la collecte a dépassé les 8 milliards d'euros. Selon le magazine **Challenges**, le second semestre pourrait être encore meilleur, « *grâce à "l'effet Macron"* » (flat tax sur le capital et la suppression de l'ISF sur les valeurs mobilières, qui devraient notamment avoir des conséquences au niveau des investisseurs étrangers). Ce qui signifie que pour l'ensemble de l'année, la barre des 2 000 entreprises devrait être franchie. L'objectif d'**Olivier Millet**, président de l'Afic : une collecte de 20 milliards d'euros d'ici 2020. Pour lui, le capital-investissement français « *sera avant 2020 devant le marché britannique* ». Une conséquence possible du Brexit.

[https://www.challenges.fr/finance-et-marche/quand-le-capital-investissement-francais-parie-sur-l-effet-macron\\_505100#xtor=EPR-2-\[ChaActu18h\]-20171009](https://www.challenges.fr/finance-et-marche/quand-le-capital-investissement-francais-parie-sur-l-effet-macron_505100#xtor=EPR-2-[ChaActu18h]-20171009)

(Source : [www.challenges.fr](http://www.challenges.fr) du 09/10/2017, Delphine Dechaux)

### ● Le Sénat supprime l'accès partiel aux professions de santé

Le 05/10/17, la Commission des Affaires sociales du Sénat, sous la présidence du **Dr Alain Milon** (LR), a supprimé le texte qui transposait une directive européenne de 2013, et qui permettait un accès partiel à une activité médicale et paramédicale « *prévu par une récente ordonnance relative à la reconnaissance des qualifications professionnelles dans le domaine de la santé* ». Cet accès partiel aurait permis à certains professionnels, détenteurs de qualification inférieure à celle exigée dans un pays d'un Etat membre de l'Union européenne, d'exercer quand même dans ce pays, étant entendu qu'ils n'exerceraient que dans la partie pour laquelle ils sont compétents. **Corinne Imbert**, sénatrice LR de Charente : « *Il n'est pas souhaitable d'entériner sans plus de discussion ni de délai la mise en place de la procédure d'accès partiel [établie par le précédent gouvernement]. [Je regrette] le manque d'évaluation préalable d'une mesure qui, pour satisfaire une obligation juridique, altère la cohérence d'une organisation des professions visant à pleinement garantir la qualité et la sécurité des soins* ».

<https://www.lequotidiendumedecin.fr/actualites/article/2017/10/06/le-senat-supprime-laces-partiel-aux-professions-de-sante-851099>

(Source : [www.lequotidiendumedecin.fr](http://www.lequotidiendumedecin.fr) du 06/10/2017, Loan Tranthimy)

### ● Temps de travail : des effets de la loi Macron ressentis dès 2015... sur les grèves

Le 09/10/17, **la Darès**, le service statistique du ministère du Travail, a publié une étude sur les grèves en 2015. **Les causes des grèves : 01)-** Les rémunérations (53 %, - 2 points par rapport à 2014) ; **02)-** Les conditions de travail (18 %, - 1 point) ; **03)-** L'emploi (17 %, + 2 points) ; **04)-** Le temps de travail (16 %, + 7 points). Selon la Darès, la forte hausse des grèves liées au temps de travail serait due, surtout dans le commerce et les services (20 % des causes de grèves, + 8 points), à la libéralisation du travail dominical par la loi Macron. **Le nombre de grève pour l'année 2015** : il s'est stabilisé avec « *1,3 % des entreprises de 10 salariés et plus du secteur marchand non agricole [qui ont déclaré] avoir connu un ou plusieurs arrêts collectifs de travail (- 0,1 point sur un an)* ». **Par taille d'entreprise** : les conflits sont plus nombreux dans les grandes entreprises (30,6 % dans les entreprises ayant au moins 500 salariés, contre 0,2 % dans les entreprises comptant de 10 à 49 salariés). **L'intensité des grèves** décroît toujours : en moyenne 69 journées individuelles non travaillées pour 1 000 salariés (81 journées en 2014, 79 en 2013).

→ **Nb** : L'étude de la Dares se fonde sur les résultats d'un questionnaire transmis aux employeurs. Elle repose sur « *un échantillon d'environ 15.000 entreprises, représentatif des 200.000 entreprises de 10 salariés ou plus du secteur marchand non agricole en France métropolitaine, qui emploient environ 12,5 millions de salariés* ».

<http://www.latribune.fr/economie/france/hausse-des-conflits-lies-au-temps-de-travail-753497.html>

(Source : [www.latribune.fr](http://www.latribune.fr) du 10/10/2017, avec AFP)

[Retour au sommaire](#)

## COTISATIONS SECURITE SOCIALE

### ● Trou de la Sécu : le gouvernement prévoit une forte réduction du déficit en 2018

Le 28/09/17, le gouvernement a annoncé dans son projet de loi de financement de la Sécurité sociale (PLFSS) que le déficit de la Sécu devrait connaître une diminution de 3 milliards d'euros en un an. Il devrait alors atteindre 2,2 milliards d'euros. Pour **Agnès Buzyn**, ministre de la Santé, le retour à l'équilibre devrait avoir lieu en 2020. L'Assurance maladie devrait voir son déficit réduit à 800 millions (contre 4,1 milliards en 2017). **L'Expansion** : « *Les trois autres branches du régime général resteraient en léger excédent : les accidents du travail de 500 millions d'euros, les retraites de 200 millions d'euros et la famille de 1,3 milliard d'euros* ». Comment un tel résultat ? Grâce à des économies supérieures à 4 milliards d'euros dans le domaine de la santé : **01)-** Sur les médicaments (baisse des prix et de la consommation, soit près de 1,5 milliard d'euros) ; **02)-** Sur les hôpitaux (optimisation des achats, économies dans les services, soit 1,46 milliard d'euros). Les recettes des établissements de santé devraient être en hausse. Comment ? Par la revalorisation du forfait hospitalier, qui n'avait pas bougé depuis 2010 et passera de 18 à 20 euros. La mesure est évaluée à 200 millions d'euros. En ce qui concerne les recettes, la

hausse progressive des prix du tabac (10 euros d'ici 2020) devrait sérieusement aider la branche maladie. Le gouvernement a déclaré qu'en 2017, « *le déficit global de la Sécu devrait atteindre 5,2 milliards d'euros et celui du régime général 1,6 milliard d'euros* ».

[http://lexpansion.lexpress.fr/actualite-economique/trou-de-la-secu-le-gouvernement-prevoit-une-forte-reduction-du-deficit-en-2018\\_1947677.html](http://lexpansion.lexpress.fr/actualite-economique/trou-de-la-secu-le-gouvernement-prevoit-une-forte-reduction-du-deficit-en-2018_1947677.html)

(Source : <http://lexpansion.lexpress.fr> du 28/09/2017, avec AFP)

#### ● **Plan de financement de la Sécurité sociale (PLFSS) pour 2018**

Après avoir été présenté par le gouvernement, on notera que le Conseil d'administration du RSI a rejeté le PLFSS. Il faut rappeler que l'article 11 du PLFSS prévoit la suppression du régime. Ont également rejeté le PLFSS les Conseil d'administration de la Cnamts et de l'Uncam (Union nationale des caisses d'Assurance maladie).

(Source : [www.espacesocial.com](http://www.espacesocial.com), octobre 2017)

#### ● **Les médicaments génériques ont exactement la même efficacité que les médicaments princeps**

Nouvelle campagne pour les médicaments génériques. Le début de l'opération date de 2016. Depuis, d'après le baromètre Bya, la confiance dans les génériques, qu'il s'agisse des patients et des professionnels de santé, s'est améliorée. Les généralistes : leur taux de confiance en 2017 est de 7/10 (6,6/10 en 2016). Les pharmaciens : 8,6/10 (8,7/10 en 2016). Le grand public : 6,9/10 (stable). 73 % des patients les acceptent, 58 % sont mêmes prêts à en utiliser en cas de maladie chronique (52 % en 2016, + 6 points). Toujours en cas de maladie chronique, versant médecins cette fois-ci : 75 % sont prêts à prescrire des génériques (68 % en 2016, + 7 points). Le nombre de patients réfractaires diminue (28 % contre 38 % en 2016, - 10 points).

<http://www.vivamagazine.fr/une-nouvelle-campagne-sur-les-generiques-172919>

(Source : [www.vivamagazine.fr](http://www.vivamagazine.fr) du 27/09/2017, Anne-Marie Thomazeau)

### **LA VIE DES ENTREPRISES**

#### ● **Enquête pour corruption : "risque d'importantes pénalités" pour Airbus, craint son président Tom Enders**

Le 06/10/17, le président exécutif d'Airbus, **Tom Enders**, a prévenu les 13 000 membres du personnel que le groupe allait connaître une « *période turbulente et déroutante* ». Pourquoi ? A cause des enquêtes anti-corruption menées aussi bien en France qu'en Grande-Bretagne. Selon M. Enders, ces enquêtes pourraient avoir pour effet des « *pénalités importantes* ».

[https://www.challenges.fr/entreprise/aeronautique/enquete-pour-corruption-risque-d-importantes-penaliites-pour-airbus-craint-son-president-tom-enders\\_504647#xtor=EPR-1-\[ChaActu10h\]-20171007](https://www.challenges.fr/entreprise/aeronautique/enquete-pour-corruption-risque-d-importantes-penaliites-pour-airbus-craint-son-president-tom-enders_504647#xtor=EPR-1-[ChaActu10h]-20171007)

(Source : [www.challenges.fr](http://www.challenges.fr) du 06/10/2017, avec Reuters)

#### ● **Bénéteau cherche 500 salariés pour ses chantiers français**

Sur l'exercice qui débute cette année pour s'achever au 31/08/18, le leader français du nautisme **Bénéteau** a annoncé l'embauche de 500 salariés. Où : dans ses 19 usines de Vendée et de Cholet (Maine-et-Loire) ; 14 de ces usines construisent des bateaux, 5 sont consacrées à l'habitat, surtout la construction de mobil-home. Concerné également CNB, son chantier bordelais pour 150 salariés. **L'Usine Nouvelle** : « *L'exercice 2016/2017 marque une troisième année consécutive de croissance et de solides perspectives se dessinent d'ici à 2020* ».

<https://www.usinenouvelle.com/article/beneteau-cherche-500-salaries-pour-ses-chantiers-francais.N598388>

(Source : [www.usinenouvelle.com](http://www.usinenouvelle.com) du 10/10/2017, Emmanuel Guimard)

[Retour au sommaire](#)

### **LA VIE DES DEPARTEMENTS**

#### ● **Quarante et un food-trucks dans les rues de Paris**

La mairie de Paris a décidé que 41 food trucks (camions à nourriture en bon Français ou, de manière plus familière, employée par les gens concernés eux-mêmes : « *popotte roulante* ») vont pouvoir s'installer dans 10 arrondissements pour une durée de deux ans.

[http://www.leparisien.fr/paris-75005/quarante-et-un-food-trucks-dans-les-rues-de-paris-09-10-2017-7319754.php#xtor=EREC-1481423604-\[NL75\]---\\${ id connect hash}@1](http://www.leparisien.fr/paris-75005/quarante-et-un-food-trucks-dans-les-rues-de-paris-09-10-2017-7319754.php#xtor=EREC-1481423604-[NL75]---${ id connect hash}@1)

(Source : [www.leparisien.fr](http://www.leparisien.fr) du 09/10/2017, Ch.R.)

● **Seine-et-Marne : le Secours populaire a aidé près de 16 800 personnes l'an dernier**  
**Lucienne Saby-Dulac**, secrétaire générale du Secours populaire 77 : « *En 2016, les 29 permanences d'accueil et de solidarité du Secours populaire de Seine-et-Marne ont permis à 16 761 personnes démunies de trouver du réconfort. Parmi celles-ci, près de la moitié était des enfants et des jeunes. Chaque jour, les 723 bénévoles de l'association départementale rivalisent d'imagination pour leur venir en aide* ». Le Secours populaire 77 compte 17 000 donateurs. Il a distribué plus de 35 000 euros suite aux inondations qui ont eu lieu en juin 2016 dans le sud du département. **Mme Saby-Dulac** : « *Nous sommes satisfaits de notre travail et de nos bénévoles mais nous ne pouvons pas nous satisfaire de devoir distribuer 850 t de nourriture par an en raison de la pauvreté !* ». Le Secours populaire cherche des bénévoles, en particulier pour donner des cours d'alphabétisation et accompagner lors de sorties culturelles. Enfin, Mme Saby-Dulac fait remarquer que les gens, en milieu rural, ont plus de difficultés à s'adresser au Secours populaire, de peur de se sentir « *plus vite cataloguée* ».

[http://www.leparisien.fr/melun-77000/seine-et-marne-le-secours-populaire-a-aide-pres-de-16-800-personnes-l-an-dernier-09-10-2017-7318908.php#xtor=EREC-1481423602-\[NL77\]---\\${ id connect hash}@1](http://www.leparisien.fr/melun-77000/seine-et-marne-le-secours-populaire-a-aide-pres-de-16-800-personnes-l-an-dernier-09-10-2017-7318908.php#xtor=EREC-1481423602-[NL77]---${ id connect hash}@1)

(Source : [www.leparisien.fr](http://www.leparisien.fr) du 09/10/2017, Julie Olnagol)

● **SOS médecins 95 victime à son tour de la désertification médicale**

SOS médecins 95 a déclaré manquer de médecins. Par conséquent, l'organisation ne peut plus intervenir systématiquement à domicile, le samedi s'avérant le jour le plus difficile à gérer. **Dr Christophe Felix**, gérant de SOS médecins 95 : « *Malheureusement SOS médecins est arrivé à un point critique où comme au niveau national, la démographie médicale du département fait défaut pour renouveler les forces vives de notre structure* ». Aujourd'hui, SOS médecin 95 compte 37 praticiens. Il en faudrait dix de plus, d'après M. Felix. Au manque de professionnels s'ajoute la hausse de la demande. Alors qu'elle ne pouvait déjà pas couvrir tout le département (le Vexin et le secteur de Louvres n'étaient pas couverts), l'organisation a dû supprimer une nouvelle zone d'intervention, le secteur de l'Isle-Adam jusqu'à Asnières-sur-Oise.

[http://www.leparisien.fr/ableiges-95450/sos-medecins-95-victime-a-son-tour-de-la-desertification-medicale-09-10-2017-7319709.php#xtor=EREC-295-\[NL95\]---\\${ id connect hash}@1](http://www.leparisien.fr/ableiges-95450/sos-medecins-95-victime-a-son-tour-de-la-desertification-medicale-09-10-2017-7319709.php#xtor=EREC-295-[NL95]---${ id connect hash}@1)

(Source : [www.leparisien.fr](http://www.leparisien.fr) du 09/10/2017, Marie Persidat)

● **Conflans : bientôt des commerces et des entreprises sur l'ancien site Thomson**

La zone d'activité des Boutries, à Conflans-Sainte-Honorine, devrait connaître un regain d'activité. En effet, le site qu'a quitté Thomson en 2010, et qui était devenu une friche, va revivre grâce à l'implantation de commerces et d'entreprises du tertiaire. Pour les commerces : une grande surface de bricolage, un magasin spécialisé dans le chauffage et le sanitaire. Pour le tertiaire : l'implantation d'entreprises de bureautique. Ce qui devrait créer 300 à 400 emplois. D'après la société Atland, l'aménageur du site, les travaux débiteront en novembre. **Christian Vallaud**, directeur du développement d'Atland : « *Deux chantiers seront lancés. Celui du spécialiste des salles de bains Aubade qui plante son showroom du nord-ouest d'Ile-de-France et celui des locaux du tertiaire représentant dix-sept lots destinés à la location* ». Ces ensembles devraient être livrés durant l'été 2018. L'enseigne de bricolage devrait voir le jour, elle, en 2020.

[http://www.leparisien.fr/conflans-sainte-honorine-78700/conflans-bientot-des-commerces-et-des-entreprises-sur-l-ancien-site-thomson-09-10-2017-7318863.php#xtor=EREC-1481423601-\[NL78\]---\\${ id connect hash}@1](http://www.leparisien.fr/conflans-sainte-honorine-78700/conflans-bientot-des-commerces-et-des-entreprises-sur-l-ancien-site-thomson-09-10-2017-7318863.php#xtor=EREC-1481423601-[NL78]---${ id connect hash}@1)

(Source : [www.leparisien.fr](http://www.leparisien.fr) du 09/10/2017, Yves Fossey)

[Retour au sommaire](#)

## LEGISLATION/RAPPORTS DIVERS

### ● **Projet de loi de financement de la Sécurité sociale pour 2018**

Le projet de loi de financement de la Sécurité sociale (PLFSS) pour 2018 vient d'être présenté par le gouvernement. Voir le texte dans son intégralité ci-dessous.

→ **Le PLFSS pour 2018, texte intégral (118 pages) :**

[http://www.espace-social.com/documents/Texte\\_PLFSS\\_2018.pdf](http://www.espace-social.com/documents/Texte_PLFSS_2018.pdf)

(Source : [www.espace-social.com.fr](http://www.espace-social.com.fr) du 29/09/2017)

[Retour au sommaire](#)

**Le.Crible, la lettre d'information hebdomadaire de l'Urssaf Ile-de-France.** En ligne tous les mardis  
Directeur de publication : le directeur Philippe Renard  
Rédacteur en chef : Eric Tessier  
Contact : [eric.tessier@urssaf.fr](mailto:eric.tessier@urssaf.fr)

Si vous ne désirez plus recevoir cette newsletter, merci d'envoyer un mail à l'adresse suivante : [eric.tessier@urssaf.fr](mailto:eric.tessier@urssaf.fr)

A l'inverse, si vous n'êtes pas abonné(e) et désirez l'être, merci d'envoyer un mail à la même adresse : [eric.tessier@urssaf.fr](mailto:eric.tessier@urssaf.fr)

Si vous êtes abonné(e) et changez d'adresse électronique, et si vous souhaitez rester abonné(e), merci d'envoyer votre nouvelle adresse électronique à la même adresse : [eric.tessier@urssaf.fr](mailto:eric.tessier@urssaf.fr)